



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

**DSCC 78**

août 2015

## **SUPPRESSION DES SCOOTERS : RÉORGANISATIONS DÉGUISÉES ?**

La Poste a décidé de supprimer tous les scooters (2RM<sup>1</sup>) pour la fin 2015. Pour la CFDT, la suppression des 2 RM amène à une réorganisation puisqu'il y a un changement de MOLOC<sup>2</sup>, une modification des tournées, un allongement des Hauts Le Pied (aller-retour et intermédiaire) et un impact sur les personnels concernés.

La CFDT, estime donc qu'elle doit être informée et consultée à ce sujet, sauf que la DSCC 78 ne semble pas être de cet avis. A 5 mois de l'échéance, aucun dialogue social engendre forcément de la suspicion et fait penser à raison, qu'il s'agit là de réorganisations déguisées.

Pourtant la CFDT est intervenue à ce sujet lors d'une bilatérale avec la Directrice de la DSCC début juin. Depuis certains CHSCT ont bien fait l'objet d'études mais ceci n'est pas suffisant.

La modification des moyens de locomotion, entraîne une évolution des méthodes de travail. Ce changement a une incidence sur l'organisation, le fonctionnement des services et pour les personnels concernés.

**Ces sujets doivent donc également être examinés en Comité Technique !**

Les Comités Techniques (CT) sont des instances consultatives appelées à émettre des avis sur des questions touchant aux aspects collectifs de la communauté de travail ou des services pour lesquels ils ont été institués.

Ils sont notamment consultés pour des questions liées à l'organisation et au fonctionnement des services et/ou aux évolutions technologiques et des méthodes de travail et à leur incidence sur les personnels.

Dans une lettre adressée à la Directrice de la DSCC 78, les élus CFDT et celui de Sud ont donc demandé la convocation d'un Comité Technique concernant la modification des moyens de locomotion pour les sites de Saint Rémy Les Chevreuse, Croissy Sur Seine et Les Mureaux qui sont les 3 derniers sites impactés par cette suppression.

La DSCC doit maintenir le délai minimum de 24 mois entre 2 réorganisations. Sachant que la bascule des réorganisations de Croissy-sur-Seine et les Mureaux ont lieu dans environ 8 mois. Concernant la PDC de Saint Rémy, celle-ci sera délocalisée vraisemblablement en 2016. Il y aura donc une réorganisation au mois d'Octobre....et en 2016, puisque la relocalisation entraînera également une modification des tournées et des HLP...

**Dans le cas où la DSCC 78 ne respecterait pas la méthode de conduite du changement, la CFDT n'hésitera pas, une fois n'est pas coutume, à faire usage du droit d'alerte !**

**La CFDT demande  
l'ouverture d'un vrai  
dialogue social  
respectant la méthode  
de conduite du  
changement.**

1) 2 Roues Motorisés

2) Moyen de Locomotion



CFDT SF3C  
23 rue d'Alleray  
75015 Paris  
01 40 29 82 00  
[www.cfdfs3c.org](http://www.cfdfs3c.org)

CFDT SF3C – Antenne des Yvelines – Tél. : 01 30 57 31 03 - E-mail : [lp78@wanadoo.fr](mailto:lp78@wanadoo.fr)